



## Repères

**650 – 700 °C = stade début épiaison** => début des fauches précoces (ensilage, foin ventilé...)

**900 °C = stade début floraison** => récolte des 1ers foins

**1100° C = stade floraison** => récolte des foins au sol

## Exploitations suivies en 2024

<b>Lezoux (320 m-VL bio)</b>	4 <sup>ème</sup> tour en cours Broyage des refus
<b>Manglieu (460 m – bio)</b>	Début 4 <sup>ème</sup> tour Ensilages en cours
<b>Ambert (560 m – VA)</b>	Réorganisation des lots. Débrayage de pâtures pour fauche
<b>St Maurice près Pionsat (600 m -VA)</b>	2 <sup>ème</sup> tour Enrubannages en cours
<b>Tours sur Meymont (620 m – VL+VA bio)</b>	Début 5 <sup>ème</sup> tour Enrubannages en cours
<b>Biollet (700 m -VA)</b>	Début 2 <sup>ème</sup> tour Ensilages en cours
<b>Ceyssat (800 m– OL + VA)</b>	2 <sup>ème</sup> tour Enrubannages en cours
<b>St Genès la Tourette (830 m – VL bio)</b>	Milieu 3 <sup>ème</sup> tour Fauches en cours
<b>Egliseneuve d'Ent. (1050 m -VL)</b>	Fin du 2 <sup>ème</sup> tour

## CUMUL DES TEMPÉRATURES AU 26 mai 2024 (cumul à partir du 1<sup>er</sup> février, base 0 – 18°, source Météo-France)

Plaine (300 à 500 m)	1253 °	Demi-montagne (500 à 850 m)	1053 °	Plateaux d'altitude (850 à 1100 m)	783 °	Montagne (> 1100 m)	668 °
Rappel 2023 : 1144 °		Rappel 2023 : 959 °		Rappel 2023 : 712 °		Rappel 2023 : 614 °	
<b>CLERMONT</b> 330 m	1285 °	<b>SAYAT</b> 550 m	1155 °	<b>CHALMAZEL (42)</b> 990 m	816 °	<b>ANZAT LUGUET</b> 1270 m	650 °
<b>ISSOIRE</b> 372 m	1264 °	<b>AMBERT</b> 555 m	1081 °	<b>VERNINES</b> 1045 m	814 °	<b>MONT-DORE</b> 1220 m	686 °
<b>COURPIERE</b> 455 m	1209 °	<b>ST-GERVAIS</b> 705 m	1010 °	<b>ST-GERMAIN L'H.</b> 1070 m	760 °		
<b>(MOISSAT)*</b> 340 m	1264 °	<b>ST-SULPICE</b> 851 m	913 °	<b>MARCENAT (15)</b> 1075 m	744 °	*source technicien	
Gain de la semaine : 89 °		Gain de la semaine : 76 °		Gain de la semaine : 61 °		Gain de la semaine : 55 °	

## Conseils de la semaine : fauches plus ou moins précoces à toutes les altitudes...

Face à cette météo capricieuse, le créneau annoncé de trois jours sans pluie a fait sortir les faucheuses. Cependant les conditions humides de ce printemps amènent à être vigilant : faucher au-dessus de 8-9 cm pour favoriser les conditions de séchage, privilégier les voies de conservation type ensilage, enrubannage ou séchage en grange, car le créneau annoncé est court avec des conditions à priori peu séchantes (températures, vent...) et ce sur des terrains trempés. Si possible utiliser un conservateur (cf bulletin précédent).

**En plaine**, la pousse de l'herbe reste active (>35 kg/ha/j). L'agrandissement du pâturage sur les regains peut commencer 15 jours après la fauche.

**En demi-montagne**, la pousse de l'herbe est soutenue (50 à 70 kg/ha/j). Les parcelles de pâturage avec des hauteurs supérieures à 15cm (mi-mollet) doivent être fauchées pour maintenir la qualité du pâturage. Derrière les premières coupes, un apport d'azote sous forme minérale ou organique permettra d'optimiser les deuxièmes coupes et de miser sur de la qualité qu'on aura difficilement sur les 1ères coupes.

**Sur les plateaux d'altitude**, la pousse reste très active et supérieure à la normale. Les parcelles avec des hauteurs d'herbe supérieures à 15 cm (mi-mollet) peuvent être sorties du tour de pâturage et fauchées. Elles pourront être réintégréées à la rotation dans trois semaines, si nécessaire.

**En montagne**, le repère de début épiaison est atteint. Les fauches précoces peuvent commencer. Diminuer les concentrés à l'auge si ça n'a pas encore été réalisé à hauteur de 500 g/UGB tous les 3 jours. Aux vues des conditions humides, maintenir un peu de foin.

**Parasitisme et petits ruminants**: c'est le moment de réaliser des coproscopies pour faire un état des lieux après deux mois de pâturage !